



MRC DE ROUSSILLON

OFFRE D'EMPLOI

AMÉNAGISTE – RÈGLEMENTATION (concours # 2013-06 OE)

Le poste d'aménagiste-réglementation existe principalement afin d'apporter un soutien au Service de l'aménagement et de collaborer à tout dossier d'aménagement du territoire. Par ailleurs, il est chargé de préparer les différents avis de conformité et de non-contravention au schéma pour les plans et règlements d'urbanisme des municipalités locales ou autres, et ce, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Le travail d'équipe et la rigueur sont essentiels pour occuper ce poste.

Nature de la fonction et ses responsabilités

Sous l'autorité du directeur du service de l'aménagement, la personne titulaire du poste assumera les principales tâches suivantes au sein de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Roussillon, soit notamment :

Principales responsabilités :

- Analyser la conformité des règlements d'amendements des municipalités au schéma d'aménagement
- Procéder à toute autre analyse de conformité au SAR (interventions gouvernement)
- Effectuer tout inventaire ou analyse nécessaire aux dossiers d'aménagement
- Préparer et organiser les rencontres des comités du service d'aménagement. (CCA, Comité vélo, boisés, etc.)
- Effectuer des recherches pour assurer le suivi des dossiers des comités
- Rédiger les comptes rendus des comités du service d'aménagement
- Analyser les refontes réglementaires des municipalités locales
- Participer à la mise en œuvre des dossiers d'aménagement identifiés au schéma
- Participer à la révision du schéma, et à ce titre, faire des recommandations à son supérieur immédiat sur des dossiers spécifiques
- Rédiger des projets d'amendements au schéma d'aménagement
- Collaborer au cheminement des dossiers d'aménagement et de développement régional
- Analyser les règlements des MRC limitrophes en lien avec le schéma de la MRC
- Assister la direction dans tout dossier de nature administrative et d'aménagement
- Représenter la MRC à des rencontres extérieures lorsque le supérieur immédiat le requiert
- Réaliser toute autre tâche connexe identifiée par ses supérieurs

Compétences et exigences recherchées :

- Baccalauréat en urbanisme, ou discipline connexe
- Minimum de 3 années d'expérience pertinente de préférence dans le domaine municipal
- Excellente capacité de rédaction et de communication
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse
- Bonne connaissance de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme
- Bonne connaissance des principaux outils de planification du territoire
- Autonome et apte à prendre des initiatives
- Bonne capacité de travail en équipe
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office
- Connaissance de la géomatique (Map Info) est un atout

Conditions particulières :

Disponible pour travail en soirée, à l'occasion - Permis de conduire valide

Il s'agit d'un poste permanent avec une période de probation de 6 mois et dont le lieu de travail est situé à Saint-Constant. L'entrée en fonction est prévue vers le début septembre. La rémunération se situe entre 40 242 et 58 030\$. Les avantages sociaux sont concurrentiels en fonction des politiques établies par la MRC de Roussillon. Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 juillet 2013 par courrier ou courriel à :

MRC de Roussillon
260, rue Saint-Pierre, bureau 200, Saint-Constant, Québec J5A 2A5
Courriel : c.tessier@mrcroussillon.qc.ca
Télécopieur : (450) 638-4499
Téléphone : (450) 638-1221, poste 337.

Les candidatures seront traitées confidentiellement et dans le respect de l'équité en matière d'emploi. Remerciant à l'avance tous les postulants, seuls les candidats(es) retenus(es) pour une entrevue feront l'objet d'une communication ultérieure. Considérant la période de vacances du mois de juillet, veuillez noter que la sélection des candidatures débutera dans la 1^{er} semaine d'août 2013.